

C.I.J.

Communiqué n° 50/42
(Non officiel)

Les renseignements suivant émanant du Greffe de la Cour internationale de Justice ont été mis à la disposition de la presse:

La Cour internationale de Justice tiendra le lundi 20 novembre 1950, à neuf heures du matin, au Palais de la Paix à La Haye, une audience publique pour la lecture de son arrêt en l'affaire du droit d'asile (Colombie - Pérou).

La Haye, le 16 novembre 1950.
